



# RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

**Rapporteur** : Thibault GHEYSENS

**A noter** : Conformément aux dispositions de l'article L.2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le document budgétaire est consultable par les Élus aux Services Financiers et disponible dans la salle pour consultation lors de la séance du Conseil Municipal du 05 juillet 2023.

# Sommaire

## #1.

Introduction.....pages 1 et 2

## #2.

Rappel des résultats de l'année 2022 .....pages 3 et 4

## #3.

Budget Supplémentaire 2023 - Equilibre .....pages 5 à 8

## #4.

Fonctionnement .....pages 9 à 14

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....pp. 10 à 13

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....p. 14

## #5.

Investissement .....pages 15 à 18

I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....pp. 16 et 17

II. RECETTES D'INVESTISSEMENT .....p. 18

## #6.

Etat des reports 2022 sur 2023.....pages 19 et 20

I. DEPENSES REPORTEES .....p. 20

II. RECETTES REPORTEES.....p. 20

III. RECAPITULATIF .....p. 20

## #7.

Glossaire.....page 21

# #1.

# Introduction

La règle de l'annualité budgétaire nous rappelle que « *le budget est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent pour une année civile toutes les ressources et toutes les charges* ».

Parmi les différents documents budgétaires, le Budget Supplémentaire (BS) constitue la charnière entre 2 exercices budgétaires.

Le BS est une décision modificative particulière du Budget Primitif. Comme toute décision modificative, le BS n'est pas un nouveau budget mais complète ou modifie partiellement le Budget Primitif (BP), et reprend notamment les résultats budgétaires de l'exercice précédent.

Le BS, qui vous est présenté, est financé par les ressources propres de la Collectivité.



# #2.

## Rappel des résultats de l'année 2022

Les résultats qui figurent au Compte Administratif sont constitués du déficit ou de l'excédent de chacune des sections (investissement et fonctionnement), mais aussi, comme on peut le voir ci-dessous, des restes à réaliser en section d'investissement, lesquels font partie intégrante des résultats du Compte Administratif.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTATS
<b><u>Résultats de l'exécution</u></b>			
a) Mandats émis	- 51 200 255,71 €	- 42 315 706,67 €	- 93 515 962,38 €
b) Titres émis (dont 1068)	+ 55 500 302,99 €	+ 48 463 125,38 €	+ 103 963 428,37 €
c) Résultat reporté :			
. Excédent	+ 1 112 673,26 €		
. Déficit		- 7 909 846,64 €	- 6 797 173,38 €
-----			
<b>d) Résultat (b - a + c))</b>	<b>+ 5 412 720,54 €</b>	<b>- 1 762 427,93 €</b>	<b>+ 3 650 292,61 €</b>
<b><u>Restes à réaliser</u></b>			
e) En dépenses		- 8 196 900,00 €	- 8 196 900,00 €
f) En recettes		+ 7 914 981,00 €	+ 7 914 981,00 €
-----			
<b>g) Solde (f - e) des restes à réaliser</b>		<b>- 281 919,00 €</b>	<b>- 281 919,00 €</b>
<b><u>Résultats cumulés (d + g)</u></b>			
Résultat	+ 5 412 720,54 €	- 2 044 346,93 €	+ 3 368 373,61 €

**#3.**

# Budget Supplémentaire 2023 - Equilibre

## PROJET D'EQUILIBRE BS 2023

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
Nouvelles dépenses	779 359 €	Nouvelles recettes	909 190 €
O.O.B. entre section	114 171 €		
Virement à la section d'investissement	3 384 033 €	Résultat N-1	3 368 373 €
<b>Total</b>	<b>4 277 563 €</b>	<b>Total</b>	<b>4 277 563 €</b>

DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT			
Nouvelles dépenses	3 792 200 €	Nouvelles recettes	293 997 €
Résultat N-1	1 762 428 €	Apurement déficit	2 044 346 €
Reports	8 196 900 €	Reports	7 914 981 €
O.O.B. patrimoniale	1 500 000 €	O.O.B. patrimoniale	1 500 000 €
		O.O.B. entre section	114 171 €
Sous-Total	15 251 528 €	Sous-Total	11 867 495 €
		Virement de la section de fonctionnement	3 384 033 €
<b>Total</b>	<b>15 251 528 €</b>	<b>Total</b>	<b>15 251 528 €</b>

L'inflation des prix représente 226 580€ de dépenses nouvelles, réparties comme suit :

- 123 080 € en fonctionnement
- 103 500 € en investissement



✚ Pour la reprise des résultats de l'exercice 2022, les inscriptions sont les suivantes :

Déficit investissement (D) :.....-	1 762 428 €
Reports de crédit (D) :.....-	8 196 900 €
(R) :.....+	7 914 981 €
Apurement du déficit d'investissement (R) : .....+	2 044 346 €
Excédent de fonctionnement (R) : .....+	3 368 373 €

✚ Les opérations d'ordre, qui sont des opérations blanches budgétairement (dépenses = recettes), sont détaillées comme suit :

Prélèvement de la section de fonctionnement à la section d'investissement .....	3 384 033 €
Opérations d'Ordre Budgétaire entre section (DF = RI).....	114 171 €
Opérations d'Ordre Budgétaire section investissement (D=R) :	1 500 000 €



**#4.**

**Fonctionnement**

## I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

<b>A/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>		<b>10 800 €</b>
Mémoire des habitants	10 000 €	
Ajustement / Permis de louer, dossiers en augmentation	5 000 €	
Charges locatives	800 €	
Remboursement charges ( transfert de chapitre budgétaire)	- 5 000 €	

<b>B/ ENVIRONNEMENT</b>		<b>122 141 €</b>
<b>1. GESTION DU PATRIMOINE &amp; MOYENS GENERAUX</b>		<b>70 591 €</b>
Nettoyage des locaux - imprévision de prix	31 000 €	
Fournitures pour travaux en régie - imprévision de prix	18 500 €	
Consommation d'eau (fuite constatée)	16 000 €	
Taxe d'aménagement	8 191 €	
Remboursement charges ( transfert de chapitre budgétaire)	5 000 €	
Entretien de bâtiment - imprévision de prix	4 900 €	
Déploiement du Plan Particulier de Mise en Sécurité	4 000 €	
Maintenance équipements sécurité - imprévision de prix	3 000 €	
Electricité bâtiments suite mise en place amortisseur de l'État	- 20 000 €	
<b>2. PROPRETE ESPACES VERTS</b>		<b>32 200 €</b>
Elagage et abattage	30 000 €	
Immatriculation pour tondeuse	1 200 €	
Extension de garantie pour tondeuse	1 000 €	
<b>3. VOIRIE / ENTRETIEN</b>		<b>19 350 €</b>
Mise en service des bornes recharge électrique	13 050 €	
Frais de traitements et envois Forfait Post Stationnement	4 000 €	
Fourniture de métal pour bancs rue de Paris	2 300 €	

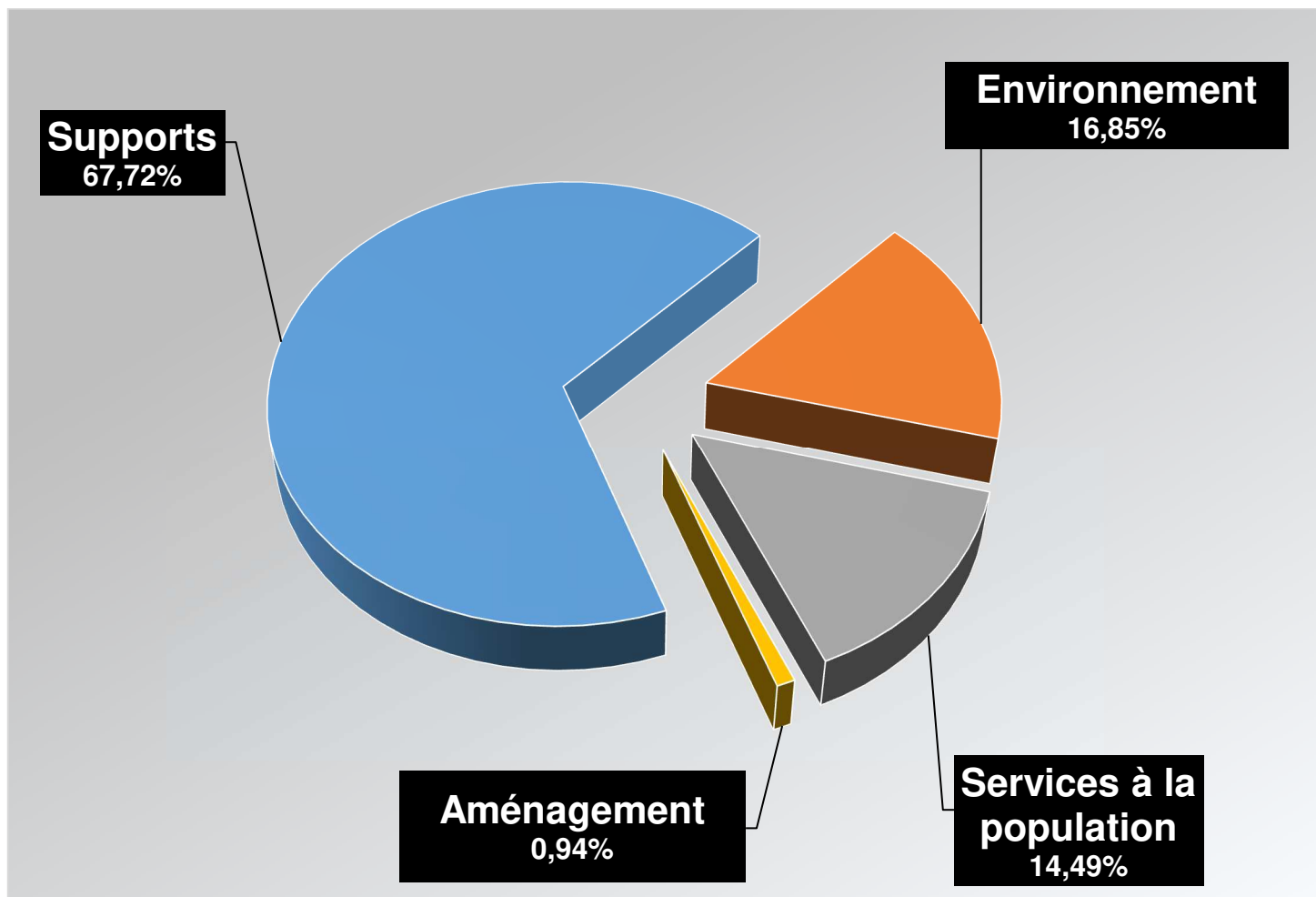
<b>C/ SERVICES A LA POPULATION</b>		<b>372 658 €</b>
<b>1. SPORT et JEUNESSE</b>		<b>119 907 €</b>
Subventions aux associations sportives utilisant Aqualens	65 000 €	
Perte exploitation Aqualens - indexation tarifs au 01/09/2023	40 000 €	
Bonnets de bain pour écoles primaires	13 000 €	
Subventions aux associations sportives	6 000 €	
Coupes et médailles pour événements sportifs	600 €	
Remboursement famille - coût inférieur au prévisionnel	- 693 €	
Séjours vacances - coût inférieur au prévisionnel	- 4 000 €	
<b>2. CULTURE et FÊTES</b>		<b>42 900 €</b>
Spectacle et accessoires pour la Sainte Barbe	42 000 €	
Impression de livrets sur l'histoire des écoles de Lens	900 €	
<b>3. COLISEE</b>		<b>88 300 €</b>
Acomptes pour spectacles saison 2023/2024	50 000 €	
Remboursements tickets du spectacle d'Élodie POUX annulé	10 000 €	
Boissons pour le bar	6 000 €	
Publication du programme culturel	5 800 €	
Location matériel scénique	5 000 €	
Frais de voyages-hébergements-repas des artistes	5 000 €	
Transport des artistes et techniciens	4 000 €	
Transport du matériel loué	2 000 €	
Abonnement Artoiscope + Droit de cité - ajustement	500 €	
<b>4. ADMINISTRATION GENERALE</b>		<b>4 000 €</b>
Frais d'inhumation d'indigents - ajustement	4 000 €	
<b>5. ÉDUCATION</b>		<b>69 606 €</b>
Restauration scolaire, augmentation effectif, révision prix	32 000 €	
Cité éducative - remboursement de subventions	18 082 €	
Dotation scolaire selon évolution de 6,11% (indice INSEE)	7 300 €	
Participation fonctionnement École Sainte-Thérèse	5 144 €	
Fournitures scolaires - indemnité d'imprévision	2 000 €	
Crédits culturels selon évolution de 6,11% (Indice INSEE)	2 380 €	
Eau pour les écoles avec consignation	2 700 €	
<b>6. PRÉVENTION et SÉCURITÉ</b>		<b>- 2 900 €</b>
Batteries des caméras piétons	250 €	
Annulation manifestation Prox Raid	- 3 150 €	
<b>7. SOCIAL</b>		<b>45 901 €</b>
Prestations de services centres sociaux	25 000 €	
Politique de la Ville - remboursement de subventions	20 901 €	
<b>8. FAMILLE</b>		<b>4 944 €</b>
Constat de force majeur - régularisation	3 344 €	
Analyse de pratique	1 600 €	

<b>D/ SUPPORTS</b>		<b>273 760 €</b>
Petites fournitures pour divers services	85 947 €	
Assistance juridique	40 000 €	
Achat de places de foot - ajustement	35 000 €	
Frais d'études	25 000 €	
Frais d'affranchissement	20 000 €	
Impression LensMag - hausse du coût du papier	15 000 €	
Installation de logiciels métiers sur serveurs	12 000 €	
Remboursements divers de prestations annulées	10 000 €	
Assistance informatique pour passage M57 - ajustement	7 000 €	
Assistance maîtrise d'ouvrage - marché de téléphonie	6 000 €	
Annonces et insertions de communication	5 000 €	
Acquisition de papier - ajustement suite inflation	4 000 €	
Indemnisation d'imprévision achat de papier	3 000 €	
Liaison interconnexion entre bâtiments	2 600 €	
Frais de téléphonie - ajustement	1 600 €	
Annulation de titre sur exercice antérieur	693 €	
Reversement de fiscalité	920 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>779 359 €</b>

**Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget supplémentaire sont de 779 359€ dont 15,79%, (123 080€), dus à l'inflation des prix.**

En fonctionnement, les crédits 2023 se répartissent de la manière suivante :

	<b>BP</b>	<b>BS</b>	<b>TOTAL</b>
Supports	33 816 197,00 €	273 760,00 €	34 089 957,00 €
Environnement	8 362 338,00 €	122 141,00 €	8 484 479,00 €
Services à la population	6 924 549,00 €	372 658,00 €	7 297 207,00 €
Aménagement	461 350,00 €	10 800,00 €	472 150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 564 434,00 €</b>	<b>779 359,00 €</b>	<b>50 343 793,00 €</b>



## II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

### Nouvelles recettes de fonctionnement (principalement des ajustements)

- Impôts directs locaux	464 733 €
- Dotation de la Solidarité Urbaine	254 987 €
- Dotation forfaitaire de la DGF	109 901 €
- Dotation Nationale de Péréquation	70 569 €
- Recette spectacle de la Sainte-Barbe	30 000 €
- Subvention pour Mémoire des habitants	10 000 €
- Subvention pour Prox Raid, manifestation annulée	-3 000 €
- Redevance occupation Aqualens - ajustement	-28 000 €
	<hr/>
<b>Total</b>	<b>909 190 €</b>

Le coefficient de revalorisation des bases (7,1% en 2023 contre 3,4% en 2022) déterminé par la Loi 2017-1837 de finances du 30 décembre 2017 selon l'indice des prix à la consommation et les variations physiques des bases (démolitions-constructions) lié à la politique du logement de la Ville, expliquent l'ajustement des impôts directs locaux de 464 733 €. Pour mémoire, les taux, de la fiscalité locale, fixés par la Ville n'ont pas augmenté depuis 2012 soit onze ans consécutifs.



**#5.**

**Investissement**

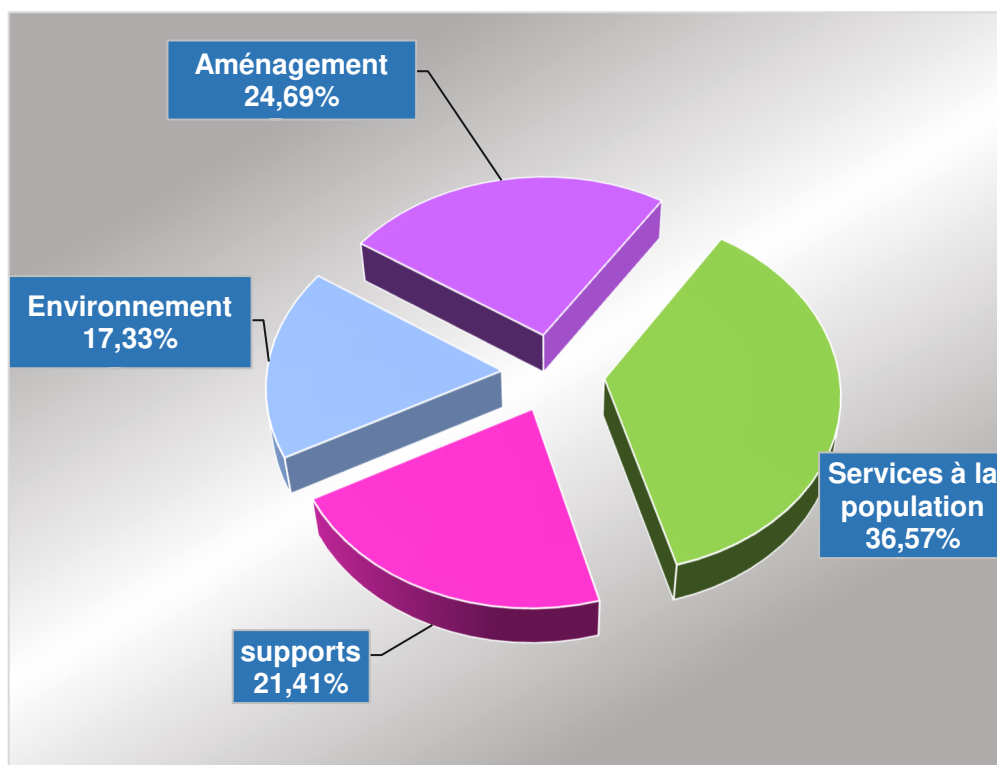
## I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

<b>A/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>		<b>400 300 €</b>
Acquisition immeubles et terrains	300 000 €	
Révision de prix - travaux de la salle plurivalente Macé	60 000 €	
Frais d'étude de déclaration d'utilité publique	50 000 €	
Ajustement rénovation cité 4 dans le cadre de l'ERBM	70 300 €	
Mémoire des habitants, transfert crédits en fonctionnement	- 10 000 €	
Ajustement selon nombre dossiers de diversification	- 30 000 €	
Aménagement espaces publics Parc Vachala - ajustement	- 40 000 €	
<b>B/ ENVIRONNEMENT</b>		<b>672 100 €</b>
<b>1. VOIRIES/ENTRETIEN</b>		<b>438 000 €</b>
Aménagement route d'Arras	200 000 €	
Réfection voies jouxtant trace du BHNS	160 000 €	
Aménagement de voirie place de la République	150 000 €	
Mobilier urbain - barrières pivotantes - rue de Metz	3 000 €	
Ajustement de crédit - terrassement Points Apport Volontaire	- 75 000 €	
<b>2. GESTION DU PATRIMOINE &amp; MOYENS GENERAUX</b>		<b>189 100 €</b>
Remplacement de véhicules usagés	100 000 €	
Démolition immeuble Dimabat	46 000 €	
Tondeuse	32 000 €	
Entretien de bâtiments - imprévision de prix sur marché	22 000 €	
Groupe électrogène pour l'Hôtel de Ville	20 000 €	
Réfection de sols en Hôtel de Ville	10 000 €	
Grille de protection de matériel au sein du CTM	4 600 €	
Fournitures de travaux - imprévision des prix sur marché	1 500 €	
Ajustement crédits - Plan Particulier Mise en Sureté / devis	- 47 000 €	
<b>3. Propreté - Espaces verts</b>		<b>45 000 €</b>
Pose de lise de bois	25 000 €	
Aménagement de terrains - imprévision des prix	20 000 €	
<b>C/ SERVICES A LA POPULATION</b>		<b>2 610 500 €</b>
<b>1. SPORTS</b>		<b>2 500 000 €</b>
Avances sur travaux du futur centre aquatique	2 500 000 €	
<b>2. COLISÉE</b>		<b>7 000 €</b>
Divers matériel: sèche-linge, autolaveuse, mélangeur vidéo	7 000 €	
<b>3. ADMINISTRATION GENERALE</b>		<b>81 000 €</b>
Divers matériels pour cimetière Nord ( pavés, désherbeurs)	77 000 €	
Mobilier pour salle 112 - hôtel de Ville	4 000 €	
<b>4. PREVENTION et SURETÉ</b>		<b>22 500 €</b>
Mobilier et matériel - déménagement services	22 500 €	
<b>D/ SUPPORTS</b>		<b>109 300 €</b>
Matériels et mobiliers pour divers services et activités	100 000 €	
Chariots de distribution	7 000 €	
Consignation de bouteilles en verre ( recette identique)	2 000 €	
Lampes pour service communication	300 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 792 200 €</b>

Les dépenses réelles d'investissement inscrites au budget supplémentaire sont de 3 792 200€ dont 103 500€, dus à l'inflation des prix.

En investissement, les dépenses 2023 se répartissent de la manière suivante :

	<b>BP</b>	<b>BS</b>	<b>TOTAL</b>
Environnement	2 997 950,00 €	672 100,00 €	3 670 050,00 €
Aménagement	4 889 114,00 €	340 000,00 €	5 229 114,00 €
Services à la population	5 133 106,00 €	2 610 500,00 €	7 743 606,00 €
Supports	4 364 320,00 €	169 600,00 €	4 533 920,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 384 490,00 €</b>	<b>3 792 200,00 €</b>	<b>21 176 690,00 €</b>



## II. RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Les recettes d'investissement se détaillent comme suit :

- Subventions État, Région et Département - construction d'un terrain cécifoot au stade Carpentier	206 800 €
- Subvention Département - rénovation et mise aux normes GS	65 731 €
- Subvention de la FDE62 pour travaux rénovation éclairage public	41 800 €
- Dotation Soutien Investissement Local - climatisation Crèche	41 528 €
- Subvention Département - menuiseries Maternelle Pasteur	32 830 €
- Subvention Département - cavalier pistes cyclables	28 978 €
- Déconsignation pour bouteilles en verre (dépenses identiques)	2 000 €
- Subvention État - Mémoire des habitants ajustement	-5 000 €
- Dotation Soutien Investissement Local - voiries ajustement	-45 670 €
- Participation CALL - Points Apport Volontaire (dépense identique)	-75 000 €
	<hr/>
<b>Total</b>	<b>293 997 €</b>

**#6.**

Etat des reports de  
2022 sur 2023

## I – DEPENSES REPORTEES

- Aménagement		3 990 169 €
- Environnement		951 353 €
- Supports		327 820 €
- Services à la population		2 927 558 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 196 900 €</b>

Les dépenses reportées concernent principalement :

Avances sur travaux centre aquatique	1 967 562 €
Travaux pour la salle plurivalente Macé	1 436 010 €
Aménagements d'espaces publics	657 500 €
Acquisitions d'immeubles et de terrains	650 000 €
Travaux pour Hôtel de Ville	321 613 €
Réhabilitation école Jean Macé (AMO)	200 000 €
Rénovation éclairage public	135 875 €
Participation à la CALL - enfouissement réseaux Ville	100 000 €
Installation de bornes électriques	88 572 €
Acquisition de PC pour écoles	83 400 €
Menuiseries pour la maternelle Pasteur	75 490 €
Mobilier pour déménagement de services	73 000 €
Matériel de vidéo protection Maison Buisson	65 000 €
Rénovation étanchéité terrasse crèche	64 506 €
Maîtrise d'œuvre gymnase Macé	52 457 €
Switch cœur de réseau	52 320 €

## II – RECETTES REPORTEES

- Recours à l'emprunt		3 416 050 €
- Cessions de terrains et immeubles		3 236 901 €
- FCTVA 2022 dépenses de 2021		759 887 €
- Subvention Réhabilitation du GS Jean Macé		137 250 €
- Subvention Aménagement Espaces Publics		173 084 €
- Dossier de périls		87 113 €
- Subvention Réhabilitation Parc Vachala		39 454 €
- Subvention Réhabilitation cité 12/14		47 250 €
- Subvention opération Cœur de Ville		17 992 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 914 981 €</b>

## III - RECAPITULATIF

- DEPENSES REPORTEES	-	8 196 900 €
- RECETTES REPORTEES	+	7 914 981 €
<b>SOLDE</b>	-	<b>281 919 €</b>

# #7.

## Glossaire

<b>AMO :</b>	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
<b>BHNS :</b>	Bus à Haut Niveau de Service
<b>BP :</b>	Budget Primitif
<b>BS :</b>	Budget Supplémentaire
<b>CAJ :</b>	Centre d'Animation Jeunesse
<b>CALL :</b>	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
<b>CTM :</b>	Centre Technique Municipal
<b>D :</b>	Dépenses
<b>DADV :</b>	Direction Aménagement et Développement de la Ville
<b>DF :</b>	Dépenses de fonctionnement
<b>DGF :</b>	Dotation Globale de Fonctionnement
<b>FCTVA :</b>	Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>GS :</b>	Groupe Scolaire
<b>M57</b>	Plan comptable
<b>NPNRU :</b>	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
<b>OOB :</b>	Opérations d'Ordre Budgétaire
<b>PEC :</b>	Parcours Emploi Compétences
<b>R :</b>	Recettes